

## Demande d'autorisation pour l'utilisation d'hélium

\_\_\_\_\_ convient d'accepter l'entière responsabilité pour tous les produits remplis d'hélium utilisés dans le cadre de nos installations ou comme décorations.

Il est convenu que des ballons gonflés à l'hélium ne seront pas remis aux visiteurs. Tous les ballons doivent être fixés à une base solide dans l'espace accordé.

La responsabilité inclut celle du coût de l'enlèvement de tout produit rempli d'hélium de l'événement et de la récupération de tout produit rempli d'hélium s'étant échappé.

Les réservoirs d'hélium utilisés à cette fin doivent être retirés du Palais des congrès du Toronto métropolitain avant le début de l'événement.

### Détails

Nom de l'événement/du salon : \_\_\_\_\_

Taille de chaque ballon : \_\_\_\_\_ en diamètre

Nombre de ballons : \_\_\_\_\_

Description de la mise en place : \_\_\_\_\_

**Veillez retourner le formulaire rempli (signé par le gestionnaire des expositions) au gestionnaire d'événements, Palais des congrès du Toronto métropolitain.**

Entreprise : \_\_\_\_\_ Numéro de kiosque : \_\_\_\_\_

Personne-ressource : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature autorisée Date

\_\_\_\_\_  
Autorisation du gestionnaire de l'événement Date

\_\_\_\_\_  
Autorisation du Palais des congrès du Toronto métropolitain Date